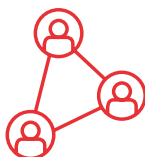


PSIG Écublens

Programme pour la législature

2021 – 2026



Introduction

En vue de la législature 2021-2026, le **Parti socialiste et Indépendants de Gauche (PSIG)** et **Les Verts** d'Écublens s'entendent sur un programme commun de législature. Les deux formations politiques s'engagent à promouvoir et à défendre ce programme commun pendant la campagne électorale et durant toute la législature 2021-2026.

Restant toutefois indépendantes dans la priorisation des thèmes ou pour développer d'autres thèmes, chacune des formations politiques a élaboré son propre programme sur la base du programme commun.

Le programme du PSIG prévoit des mesures dans onze thèmes suivants :



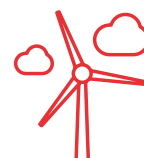
1. Logement



2. Économie /
Finances / Emploi



3. Mobilité



4. Développement
durable



5. Politique familiale



6. Politique en faveur
des aîné·e·s



7. Égalité des
chances



8. Politique
d'intégration



9. Urbanisme



10. Vivre ensemble



11. Sécurité

Les élu·e·s du PSIG s'engagent à défendre ce programme durant toute la législature.



1 Logement

- 1.1 Favoriser la création de logements à loyer abordable / accessible au plus grand nombre
- 1.2 Mener une politique d'acquisition de terrains et de bâtiments par la commune
 - Définir un ratio nombre d'appartements à loyer modéré exigé par la Municipalité lors de l'établissement de plans d'affectation (LUP loyer utilité publique)
 - Créer un poste de délégué-e intercommunal-e pour faire valoir le droit de préemption lors d'acquisition de terrains ou d'immeubles
- 1.3 Encourager les coopératives d'habitation
- 1.4 Soutenir l'aide cantonale des prestations complémentaires familles aux loyers
- 1.5 Mettre en place un guichet logement communal ou intercommunal (reprise provisoire des baux, conseils aux personnes en difficulté)



2 Économie / Finances / Emploi

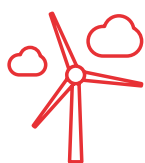
- 2.1 Soutenir les jeunes en vue de leur intégration au monde du travail
 - Améliorer les liens entre « promotion économique » et formation des jeunes pour développer les places de stages et les formations
 - Proposer un prix pour les entreprises formatrices
 - Créer des places de stages et les rémunérer correctement au sein de la commune
- 2.2 Soutenir les mesures cantonales et communales en faveur des jeunes sortant de l'école obligatoire et sans solution de formation
- 2.3 Encourager un nombre suffisant de places d'apprentissage au sein de l'administration communale
 - Poursuivre dans cette voie
 - Maintenir les places d'apprentissage, voire les augmenter, dans les services où c'est encore possible
- 2.4 Favoriser les entreprises présentes sur notre commune qui mettent en place des mesures écologiques
 - La commune doit devenir proactive dans le domaine des entreprises locales
- 2.5 Inciter l'implantation de commerces de proximité et d'artisanat local
 - Favoriser les commerces de proximité et l'artisanat local
 - Favoriser l'implantation d'entreprises socialement et écologiquement responsables
 - S'assurer de la mixité habitants/emplois dans les futurs plans d'affectation, tout en sachant que l'aspect commercial ne dépend pas de la commune, à moins d'être propriétaire
- 2.6 Favoriser les plantations et les activités culturelles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité (ville/terre)
 - Favoriser les activités agricoles respectueuses de l'environnement
 - Soutenir la vente directe de produits maraîchers et de produits du terroir
 - Soutenir les circuits courts
 - Soutenir les associations qui désirent se lancer dans la production biologique et locale et offrir une visibilité dans notre journal

-
- 2.7 Générer de nouveaux modes d’approvisionnement alimentaire
 - Mettre à disposition un espace de vente aux fermes locales
 - Soutenir la commercialisation de paniers de produits alimentaires locaux et de saison et favoriser leur distribution avec cargo/bike
 - Promouvoir l’économie de partage
 - 2.8 Accompagner les entreprises sortant de l’incubateur des hautes écoles afin qu’elles trouvent des locaux à Ecublens / « casser les frontières »
 - 2.9 Favoriser une collaboration entre la commune et les hautes écoles
 - Poursuivre et améliorer les relations établies durant la présente législature
 - 2.10 Soutenir les mesures légales visant à sanctionner les entreprises qui pratiquent sous-enchère salariale et la sous-traitance abusive (par le biais des marchés publics/appels d’offres)
 - 2.11 Prendre des mesures visant à protéger l’emploi dans la commune (employé-e-s de la commune / établissement d’un concept de santé et sécurité au travail)
 - 2.12 Encourager / protéger l’emploi des personnes de plus de 50 ans
 - 2.13 Faciliter l’emploi des personnes en situation de handicap
 - 2.14 Développer la promotion économique
 - Renforcer les relations entre la commune et les entreprises
 - Poursuivre la création de synergies développées en tant que commune pilote dans le cadre du projet éco-entreprises de Cité de l’énergie
 - 2.15 Maintenir l’exonération de la taxe forfaitaire pour l’élimination des déchets
 - Développer une campagne d’info en lien avec le tri et la réduction des déchets (ex. habits, etc.)
 - 2.16 Maintenir un taux d’endettement soutenable
 - 2.17 Chercher un équilibre budgétaire
 - Se mettre d’accord sur les investissements. Points interdépendants à revoir pour en définir un seul point. Trouver des points à mesurer
 - 2.18 Maintenir un taux d’imposition responsable
 - 2.19 Développer une gestion administrative efficiente et accueillante, au service de la population
 - Cyberadministration, GED, dématérialisation de l’administration
 - Bonne politique RH, être prévoyant, rester humain, accueil de qualité du-de la citoyen-ne
 - Désinvestissement carbone (selon le plan du PSS)



3 Mobilité

- 3.1 Améliorer le réseau des transports publics (TP) à Ecublens en répondant aux besoins de déplacement de la population
- Développer une ligne de bus nord-sud dans l'Ouest lausannois (Bussigny-Ecublens-St-Sulpice, etc.)
 - Étendre les Publibike à Renges et Perrettes
 - Mettre en œuvre la « voie verte » Pully-Morges, en site propre – en font partie deux projets majeurs sur la commune d'Ecublens : passerelle au-dessus de la route de la Pierre (étude acceptée), passage du Tir-Fédéral au niveau de la piscine
- 3.2 Accélérer le développement des mobilités douces sur la commune
- Développer le réseau de pistes cyclables
 - Étendre le réseau de cheminements piétons
- 3.3 Favoriser l'utilisation plus globale des transports publics par les jeunes par des mesures de soutien communales
- 3.4 Favoriser les déplacements à pied
- 3.5 Établir un plan directeur de la mobilité intégrant des vitesses réduites (notamment des zones 30 km/h) afin d'améliorer la sécurité des mobilités douces ainsi que de lutter contre le bruit et la pollution
- 3.6 Tout mettre en œuvre pour que le projet de jonction autoroutière ainsi que les mesures d'accompagnement (projets connexes) diminuent les niveaux de pollutions sonore et atmosphérique (gaz et particules fines) à Écublens et que leur emprise soit minimisée et ne menace pas la biodiversité.



4 Développement durable

- 4.1 Intégrer le plan climat cantonal à la commune
- 4.2 Responsabiliser les entreprises au développement durable
- 4.3 Favoriser la collaboration avec les hautes écoles et profiter de leurs recherches et compétences
- 4.4 Favoriser le commerce local et les commerces de seconde main
- 4.5 Favoriser la création de potagers urbains / jardins de poche
- 4.6 Favoriser l'implantation de ruches urbaines
- 4.7 Réduire les déchets, en particulier les emballages
- Rendre les fêtes communales « propres »
- 4.8 Inviter les commerces de façon volontaire à ouvrir des points de recyclage
- 4.9 Mettre en place une politique communale de véhicules propres ou partagés (p. ex. Mobility)
- 4.10 Encourager une politique communale d'achats durables et responsables
- 4.11 Aménager des voies d'accès raisonnables autour de la commune
- Développer des mesures d'accompagnement pour limiter l'impact des nouvelles sorties autoroutières (boulevard urbain, vitesses, etc.)

- 4.12 Encourager l'assainissement des bâtiments tout en contrôlant les loyers (conditions)
- Passer à la vitesse supérieure, généraliser ce programme qui est très apprécié
 - Accorder les subventions éventuellement sous condition de non-augmentation des loyers
 - Développer au niveau communal un guichet-conseil pour aider les propriétaires à assainir énergétiquement leurs bâtiments
- 4.13 Assurer la performance énergétique des bâtiments publics (efficacité énergétique)
- Rénovations diverses, soutien aux budgets présentés
 - S'assurer de la pérennité de cette vision
- 4.14 Soutenir le développement des énergies renouvelables
- Maintenir cette vision en cas de changement de leadership dans ce dicastère
- 4.15 Assurer la pérennité du fonds d'encouragement du développement durable (DD) pour offrir des subventions
- 4.16 Encourager le développement d'un réseau de chauffage à distance
- 4.17 Lutter contre la pollution de l'eau, et en particulier les micro-polluants
- 4.18 Protéger et mettre en valeur nos forêts



5 Politique familiale

- 5.1 Favoriser une politique familiale sociale
- Suivre l'évolution de la demande en politique familiale
 - Augmenter le congé paternité au sein de l'administration communale
- 5.2 Favoriser une solidarité intergénérationnelle
- 5.3 Favoriser la conciliation travail / famille en poursuivant le développement des places d'accueil de jour des enfants ainsi que l'accueil de midi des écoliers
- Suivre l'évolution des besoins
 - Développer l'accueil pendant les vacances
- 5.4 Soutenir le développement des activités pour la jeunesse et le centre de jeunes
- Développer les animations 6-12 ans
- 5.5 Favoriser les échanges et les liens sociaux dans les quartiers et les écoles



6 Politique en faveur des aîné-e-s

- 6.1 Soutenir les aîné-e-s
- Soutenir le développement du groupe des 55+
 - Promouvoir les services d'aide aux personnes âgées
- 6.2 Soutenir les associations en faveur des aîné-e-s
- 6.3 Favoriser la mobilité des aîné-e-s en soutenant les transports bénévoles
- 6.4 Soutenir l'aide et les soins à domicile ainsi que les proches-aidant-e-s
- Introduire la notion de proche-aidant-e dans le règlement du personnel communal
- 6.5 Favoriser des actions de prévention santé



7 Égalité des chances

- 7.1 Promouvoir l'égalité des chances en favorisant l'accès aux devoirs accompagnés aux familles et en offrant des activités extrascolaires à prix abordable
 - Développer le conseil école / famille
 - Promouvoir les devoirs accompagnés auprès des enfants qui en ont besoin
 - Accueillir les parents primo-arrivants dans toute leur diversité (concept ping-pong)
 - Mettre sur pied un accueil de type « Maison Verte »
- 7.2 Soutenir les associations « lire et écrire » et « français en jeu »
- 7.3 Proposer les informations sur le site internet /brochures dédiées aux nouveaux arrivants dans le langage « FALC » (facile à lire et à comprendre)
- 7.4 Favoriser la justice sociale
- 7.5 Promouvoir l'égalité des genres
- 7.6 Promouvoir l'engagement civique, encourager les gens à plus de participation
- 7.7 Fixer un quota d'engagement de personnes en situation de handicap dans le règlement du personnel communal
- 7.8 Établir un concept de mobilité pour les personnes mal voyantes



8 Politique d'intégration

- 8.1 Favoriser les échanges interculturels
- 8.2 Renforcer le rôle de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE) avec le soutien d'un-e délégué-e à l'intégration pour mieux mettre en œuvre la politique cantonale et fédérale
- 8.3 Développer des cours spécifiques pour l'aide à la naturalisation
 - Cours de français (« lire et écrire »)
 - Diffuser l'information sur les possibilités de naturalisation
- 8.4 Soutenir les mesures en faveur de l'accueil des nouveaux habitants
- 8.5 Soutenir les mesures visant à la lutte contre les discriminations et la prévention contre le racisme



9 Urbanisme

- 9.1 Développer un urbanisme qui améliore la qualité de vie et qui favorise un espace public convivial
- 9.2 Favoriser l'émergence d'éco-quartiers
- 9.3 Poursuivre la collaboration intercommunale
- 9.4 Favoriser la cohabitation entre tous les usagers de l'espace public

- 9.5 Garantir une densification raisonnable de l'habitat avec des espaces publics et verts
- Améliorer le mobilier urbain (pique-niques, etc.)
 - Favoriser l'utilisation des espaces verts
 - Prendre des mesures contre les îlots de chaleur
 - Planter d'avantage d'arbres
- 9.6 Favoriser un urbanisme convivial et préservant le sentiment de sécurité, afin de favoriser le vivre ensemble
- Mettre en œuvre le plan lumière (réduction de la pollution lumineuse)
 - Favoriser l'implantation de lieux de rencontre
 - Réduire la circulation routière
- 9.7 Promouvoir des maisons de quartier
- Créer des maisons de quartier selon l'avancement des plans d'affectation
- 9.8 Favoriser la création de logements / équipements d'utilité publique dans le cadre des plans d'affectation
- 9.9 Garantir le maintien des labels Ville verte, Commune en santé, Cité de l'énergie



10 Vivre ensemble

- 10.1 Développer des espaces collectifs
- 10.2 Soutenir des projets de quartier participatifs
- 10.3 Promouvoir le sport pour tou·te·s
- 10.4 Offrir aux écoliers suffisamment d'infrastructures sportives
- 10.5 Soutenir une vie associative dynamique
- Offrir aux sociétés locales les infrastructures nécessaires à leur développement
- 10.6 Promouvoir la culture pour tou·te·s
- Soutenir la carte cultissime et le « pass culture » pour les jeunes
 - Organiser des journées portes ouvertes dans les lieux de culture
 - Recevoir et accompagner l'organisation de spectacle
- 10.7 Soutenir les activités de la bibliothèque communale et de la ludothèque
- Augmenter les heures d'ouverture de la ludothèque
- 10.8 Soutenir la création artistique et la culture amateur de façon générale
- Créer un vrai espace dédié à l'école de musique
- 10.9 Favoriser l'organisation d'événements à l'échelle du district de l'Ouest lausannois
- Soutenir l'organisation d'un « Festival Antigél » sur l'Ouest lausannois
- 10.10 Développer des animations éphémères, bars en été, écrans de sport, etc.
- 10.11 Lutter contre la pollution sonore



11 Sécurité

- 11.1 Prendre en compte le sentiment subjectif de la sécurité
 - Mettre en place des mesures d'information et de communication
 - Développer le projet REGIO
- 11.2 Maintenir et développer une police de proximité
 - Communiquer sur les modalités d'accès à leurs services
- 11.3 Prévenir les violences domestiques par des mesures adéquates
 - Améliorer le maillage social autour des familles (conseiller école-famille, TSP, etc.)
 - Développer la prévention au niveau de la jeunesse
 - Relayer les campagnes cantonales, utiliser les rencontres avec femmes migrantes.
 - Soutenir les mesures visant à prévenir les violences domestiques
- 11.4 Lutter contre l'insécurité routière
 - Mener des campagnes de prévention
 - Construire des ralentisseurs sur la route

* * *

Ainsi validé par l'assemblée générale extraordinaire du Parti socialiste et indépendants de gauche d'Écublens le 3 novembre 2020.

Sebastian Süess, Président